

JONQUIÈRES

MAGAZINE



REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION 2018



Faites confiance
en nos
annonceurs !



OUVERT 7j/7
de 6h à 22h

04 90 61 52 32

06 61 26 78 44

8, avenue du 8 mai 1945 - Jonquières

Les Toits de Provence

charpente/couverture/gouttière



NEUF/RÉNOVATION

CHARPENTE - COUVERTURE

06 13 58 18 81

84150 JONQUIÈRES

lestoitsdeprovence@hotmail.com



VAUCLUSE ÉLAGAGE

Entretien des jardins
et élagage

Le spécialiste des arbres

- Taille et abattage des grands arbres
- Débroussaillage
- Taille de haies

FRÉDÉRIC BADIER



Chemin du Cheval Blanc - 84150 Violès

Tél. : 04 90 70 94 86

SARL CLAUZEL JEAN-PIERRE & FILS

TERRASSEMENT - CURAGE DE FOSSES
TRAVAUX AGRICOLES



30, Chemin St Damian - 84150 Jonquières
Tél. 04 90 70 50 15

Belle'hair
Coiffure mixte

Myriam
vous accueille

12, avenue du 8 mai 1945

Jonquières

04 90 70 56 82



L'OFFRE UNIQUE

VOUS N'AVEZ PAS FINI D'EN PARLER ...

-40 %

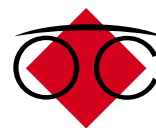
SUR TOUTES LES MARQUES
DE MONTURES ET VERRES
OPTIQUES

+ 2^e

PAIRE DE MARQUE À
VOTRE VUE OFFERTE,
MÊME DE LUXE !

OFFRE VALABLE
JUSQU'AU 31
DÉCEMBRE 2018

OPTIQUE



**OPTICAL
CENTER**
OPTIQUE & AUDITION



ORANGE - COUDOULET

6, av. de l'Europe - Face à Carrefour

Bus TCVO : 1 arrêt : Centre Cial - Parking : Réservé à notre clientèle

OPTIQUE & AUDITION

04 90 60 69 60

Conditions en magasin. Photo non contractuelle. *Magasin franchisé.

www.optical-center.com

Chères jonquiéroises, chers jonquiérois, chers amis,



Au même titre que le déclin de la biodiversité, le changement climatique n'est plus à démontrer. Il s'impose à nous subrepticement avec les canicules qui deviennent désormais la règle dans notre région, mais aussi de manière brutale et dramatique avec les tristes évènements qui viennent de se dérouler dans l'Aude et dans le Var.

Les collectivités territoriales ont, à leur niveau, un rôle à jouer en matière environnementale. C'est pourquoi, nous nous employons avec l'équipe municipale à agir et à montrer l'exemple sur plusieurs plans.

Dans la gestion des espaces verts, nous avons réduit l'impact écologique avec le passage au zéro phyto depuis maintenant 4 ans. Par ailleurs, nous poursuivons le travail sur la reconquête de la qualité des eaux de captage (forage public d'Alos) comme vous pourrez le constater au travers de la présente revue.

En matière d'énergie et de réduction d'émission de CO₂, avec les travaux TEPCV en cours (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), nous avons choisi de développer l'autoconsommation et l'autoproduction d'énergies renouvelables par la réalisation d'une centrale solaire sur les toits de bâtiments municipaux. En outre, une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur par la géothermie sera lancée en cas de réponse favorable de subvention régionale.

Les consommations en énergie seront par ailleurs réduites grâce aux travaux d'isolation thermique des bâtiments les plus utilisés de la commune. L'acquisition des 2 véhicules électriques pour les services communaux permettra aussi de réduire notre impact environnemental ainsi que les factures énergétiques de la commune.

Parmi les différentes actions des services jeunesse, un travail de longue haleine sur l'alimentation « de la terre à l'assiette » a été mené sur la pause méridienne en vue de promouvoir une alimentation saine, sensibiliser à la protection de l'environnement et réduire le gaspillage alimentaire, ce que vous aurez l'occasion de lire dans les pages suivantes.

Nos séniors sont également mis en avant au travers d'un article sur la Maison de retraite. Rappelons à cet effet que les travaux se poursuivent activement et que les 104 lits seront occupés d'ici la fin 2018.

Notre magazine a précisément vocation à vous présenter les actions menées ou encore les projets de l'équipe municipale, sans oublier de mettre en avant le dynamisme des associations jonquiéroises.

Je tiens ici à saluer toutes celles et ceux qui participent à construire un avenir solide pour Jonquières.

J'adresse également mes sincères remerciements aux annonceurs qui permettent l'édition de cette revue annuelle.

Bien à vous.

Je vous souhaite une excellente lecture.
Louis BISCARRAT,
Maire de Jonquières

Revue municipale d'information

Mairie de Jonquières
Tél. 04 90 70 59 00 - www.jonquieres.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Aillot

Responsable de la rédaction : Claudine Maffre

Photographies : Mairie de Jonquières - Frédéric Charbonnel

Bérengère Veyrier-Tellene

Conception,
Impression
Régie publicitaire



82, chemin du Cavelet
84170 Monteux
Tél. 04.90.66.81.34
contact@jbe-editions.com

Imprimerie spéciale JBE éditions - Tirage : 2700 exemplaires

**Ce magazine a pu être réalisé avec le concours des annonceurs
que nous remercions chaleureusement pour leur participation.**



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Louis BISCARRAT
Maire de Jonquières et Conseiller Régional
Vous reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Les Adjoints

Jean-Claude AILLOT - 1^{er} Adjoint
Délégué aux affaires générales, au personnel communal, à la sécurité, aux risques majeurs, aux élections, aux cérémonies
Permanence : tous les jours sur rendez-vous.

Claudine MAFFRE - 2^e Adjointe
Déléguée à la culture et aux fêtes, à la communication, au tourisme et au cadre de vie
Permanence : tous les jours sur rendez-vous.

George-Andrée FLEURY - 3^e Adjointe
Déléguée aux affaires sociales, à l'emploi et à l'urbanisme
Permanence : urbanisme tous les jours sur rendez-vous, CCAS tous les jeudis après-midi.

Gérard CLEMENSON - 4^e Adjoint
Délégué aux sports et aux équipements de loisirs
Permanence : mercredi de 11 h à 12 h, sur rendez-vous.

Annie DEL BASSO - 5^e Adjointe
Déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation
Permanence : tous les jours sur rendez-vous.

François PANZA - 6^e Adjoint
Délégué aux finances, à l'agriculture, aux commerces et à l'artisanat
Permanence : tous les jours sur rendez-vous.

Martial QUESTA - 7^e Adjoint
Délégué aux associations, aux travaux, à l'environnement, au cimetière et aux marchés hebdomadaires
Permanence : tous les jours sur rendez-vous.

Les conseillers Communautaires

Louis BISCARRAT - Vice Président
Claudine MAFFRE - Commission cadre de vie et développement durable - Commission développement économique et tourisme
George-Andrée FLEURY - Commission prospective territoriale

Les Conseillers Municipaux de la majorité

Michel CHRETIEN, Gérard RATAJEZAK, Hervé FAURE, Colette ORTIZ, Laurence CHAVANY, Patrice RELING, Anne SCIACQUA-LERIDON, Pierre-Roger MARTIN, Sonia CAPPEAU-FREJABUE, Sophie MOLINET-LECLAIRE, Erika GRETIN-RAFFET, Anaïs PERIN

L'opposition municipale

Groupe « Ensemble redynamisons Jonquières » :
Thierry VERMEILLE, Marie-Christine FOLIO, Laurence BUFFA, Stéphane TRIBOLET

Groupe « Jonquières bleu Marine » :
Pierre BELMONTET, Thibaut FLEGON

Groupe « Jonquières Autrement » :
Pierre VERGER

Rétrospective des MAIRES de JONQUIÈRES

De BILIOTTI Joseph Joachim	1799-1815
TISSOT Alexandre	1815-1816
De VINCENS de CAUSANS Paul François Joseph Eutrope	06/1816-07/1816
De BILIOTTI Joseph Joachim	1816-1844
PONS Joseph	1844-1848
ODE Jean Baptiste	01/1848-02/1848
BALESTER Joseph	02/1848-03/1848
BALESTER Joseph Napoléon	03/1848-11/1848
SAUTEL Augustin Xavier	1848-1849
REYNARD Michel Pascal	1849-1857
LEGIER de MONTFORT Oswald	1857-1865
PONS Joseph	1865-1870
DAVID Louis	1870-1871
PONS Joseph	1871-1896
FARJON Jules	1896-1936
LAFFANOUR Louis	1936-1941
PERRIN Pierre	1941-1944
DOGNOL Jules	1944-1945
LAFFANOUR Louis	1945-1947
BONNET Séraphin	1947-1948
BOUCHER Alphonse	1948-1959
MARTIN Roger	1959-1965
FAUQUET Henri	1965-1989
BISCARRAT Louis	depuis 1989

Remis par le Cercle généalogique de Vaucluse



Faites confiance
en nos
annonceurs !

Santé
Auto/Moto
Habitation



Prévoyance
Financement
Placement

Rj COURTAGE
Assurances-Financements

Jonathan Renard

2 adresses pour vous servir :

56 b avenue de la Libération - 84150 Jonquières

Tel : 04.90.34.98.74

67 rue des Poilus - 13600 La Ciotat

Tel : 09.86.52.10.90

Internet : www.rjcourtage.net

RCS 502 892 433 00025 - APE 66222 - Immatriculée à l'Orias sous le N°08040766

Les Délices des Lou

Boulangerie-Pâtisserie

CLAIRE ET MAXIME

38, avenue de la Libération
84150 JONQUIÈRES

04 90 70 63 05

FERMÉ
MERCREDI
& JEUDI

L'instant Bien-être

INSTITUT DE BEAUTÉ



- ♥ SOINS VISAGE & CORPS
- ♥ ÉPILATION
- ♥ MANUCURE
- ♥ VERNIS SEMI-PERMANENT
- ♥ POSE DE GEL
- ♥ MAQUILLAGE



1844, La Clémentine - Chemin de Grange neuve
84150 JONQUIÈRES • 06 17 14 15 48

AUTO ECOLE
LEO

CODE PAR INTERNET

Permis AUTO
Conduite Accompagnée

N° 0685419854

06 85 41 98 54

JONQUIÈRES

Av du 8 mai 1945

☎ 04 90 70 57 17

CAMARET

Av F. Gonnet

☎ 04 90 37 79 36

Bella
Pizza

Pizzas à emporter

Ouvert du mardi au dimanche de 18h à 21h30

Commandes au **04 90 70 56 86**

Place de la Mairie - 84150 Jonquières



TABAC - LOTO - JEUX
BIMBELOTERIE

Véronique Portalis

CONFISERIE



CIGARETTES
ÉLECTRONIQUES



53, avenue de la Libération
JONQUIÈRES

04 90 70 61 05

Odile
Couture

06 51 69 17 70

59, avenue de la Libération

Retouches

Ourlets

Confection

Repassage

JONQUIÈRES

Lun/mar/jeu/ven : 9h30-12h / 14h30-18h

Mercredi : 14h30-18h

Samedi : sur rendez-vous

JONQUIÈRES : TEPCV *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte*

Lauréate du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), la commune de Jonquières souhaite aménager un territoire à énergie positive. Cet aménagement s'inscrit dans une politique globale de façon à intégrer la dynamique des villes intelligentes, les « Smart City » qui se développent ces dernières années.

LES RAISONS PRINCIPALES SONT :

- Réduire l'impact environnemental
- Le développement de sources d'énergie renouvelable distribuées, solaire par exemple, est une action fortement contributive à la réduction des émissions de CO₂.

- Améliorer l'expérience de vie dans la ville

En matière d'usage de la ville, l'énergie est souvent un vecteur de confort thermique et lumineux dans les bâtiments, lumineux également dans les espaces publics. L'amélioration de ce confort passe par une réponse meilleure, plus rapide et plus personnalisée aux différents usagers de la ville.

- Développer des réseaux économiques et d'innovation

D'autres raisons de développer une Smart City, ville intelligente, sont liées au besoin de performance de la ville :

- Améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique
- Optimiser la consommation de ressources rares
- Optimiser les coûts de fonctionnement

Une ville intelligente, smart, sur le plan énergétique est, certes, une ville numérique. Mais c'est une manière très descriptive de la définir. En termes d'enjeux, c'est une ville respectueuse de l'environnement, sobre, au fonctionnement et au développement cohérents, en amélioration permanente de performance.

LES ACTIONS ET DISPOSITIONS D'ORES ET DÉJÀ PRISES DANS CE CADRE :

1. Développement de la fibre internet à haut débit sur les bâtiments communaux

La commune de Jonquières met en place un réseau internet à haut débit avec l'implantation de la fibre pour l'ensemble des bâtiments

communaux. Cette infrastructure, centralisée depuis la mairie, permettra à l'ensemble des services publics de connecter le réseau de téléphonie, le réseau informatique de chaque bâtiment et la gestion et le suivi des équipements énergétiques.

Démarrage des travaux : janvier 2018

Fin des travaux : septembre 2018

Marché travaux confié à Generis System

2. Plan d'exemplarité publique

Une ville ne peut pas être crédible si elle demande à ses habitants et à ses usagers d'être respectueux de l'environnement si elle ne l'est pas elle-même. Ce plan d'exemplarité est d'ores et déjà mis en œuvre avec les actions suivantes :

- **Plan mobilité décarbonée** avec début 2018 l'achat de 2 véhicules électriques pour les services municipaux (un aux services techniques et un pour l'ensemble des services).
- **Plan rénovation énergétique des bâtiments publics** avec la rénovation énergétique des 2 bâtiments de l'école Boucher, de l'ancienne crèche et de la salle polyvalente
- **Développement des énergies renouvelables** avec un projet d'autoproduction et d'autoconsommation d'électricité renouvelable composé d'une centrale solaire sur les toits des écoles de la ville (école Boucher Sud et école Mistral) et de l'ancienne crèche.

Démarrage des travaux : juillet 2018

Fin des travaux : août 2019

Marché travaux confié à un groupement de PME dont le mandataire est la société Enova Sud

Ancienne Crèche

Les travaux retenus pour l'ancienne crèche sont :

- Réfection de l'enveloppe du bâtiment* ;
- Amélioration des installations de chauffage et ventilation* ;
- Mise en conformité vis-à-vis de l'accessibilité ;
- Mise en conformité sur la gestion de la Qualité de l'Air Intérieur ;
- Installation photovoltaïque en autoconsommation avec plus de 60 m² de panneaux sur le versant Sud de la toiture ;
- Réfection du sol et des peintures, mise en place d'un faux-plafond acoustique ;
- Remplacement de tous les luminaires intérieurs ;
- Rénovation totale de l'installation électrique de l'ensemble du bâtiment.

*Dépenses éligibles à la subvention TEPCV

AVANT



APRÈS



Ecole du Dr Boucher

Les travaux retenus pour l'école du Dr Boucher sont :

- Réfection de l'enveloppe du bâtiment* ;
- Amélioration des installations de chauffage et ventilation* ;
- Mise en conformité vis-à-vis de l'accessibilité et réaménagement des sanitaires ;
- Mise en conformité sur la gestion de la Qualité de l'Air Intérieur ;

- Réfection du sol et des peintures, mise en place d'un faux-plafond acoustique ;
- Rénovation totale de l'installation électrique de l'ensemble du bâtiment ;
- Fourniture et pose d'un tableau numérique dans chaque salle de classe ;
- Création d'un préau permettant de relier le bâtiment Nord au bâtiment Sud de l'école Boucher.

AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



Salle polyvalente

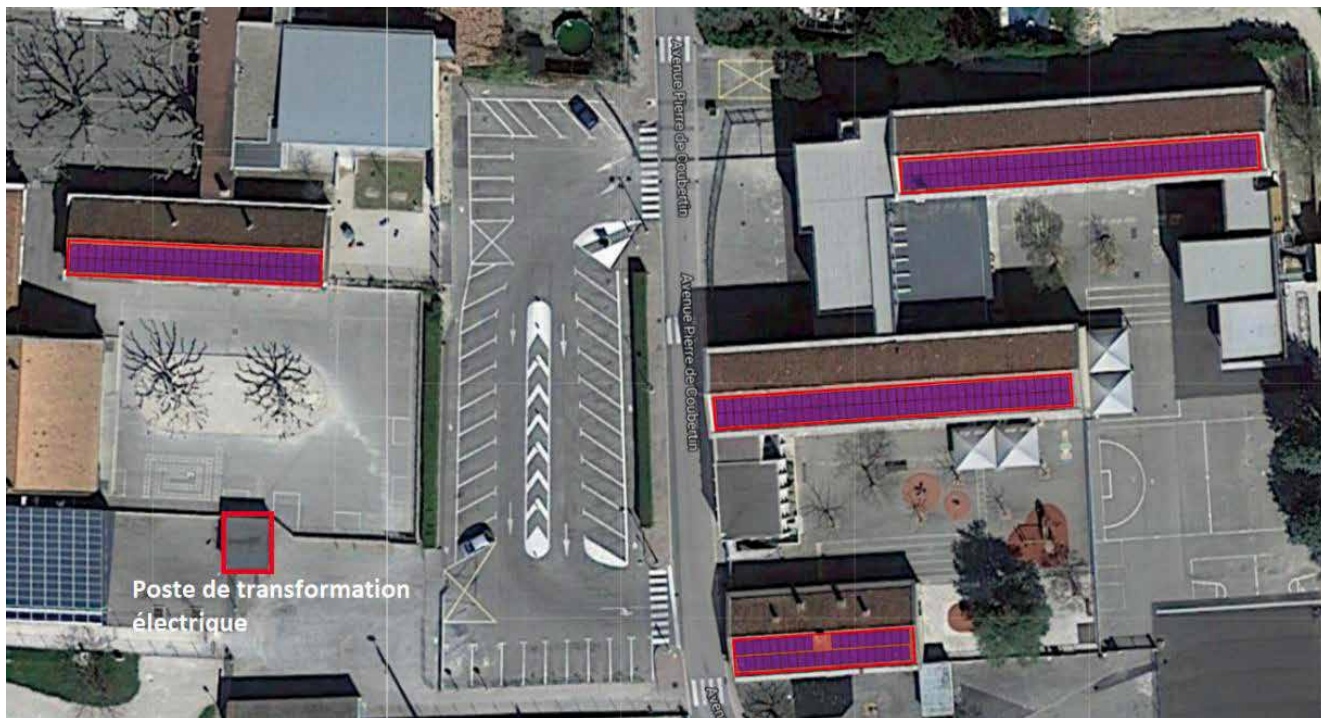
Les travaux retenus pour la salle polyvalente sont :

- Réfection de l'enveloppe du bâtiment* ;
- Remplacement du sol ;
- Mise en conformité vis-à-vis de l'accessibilité ;

- Création d'un vestiaire arbitre femme ;
- Amélioration des installations de chauffage ;
- Ventilation, éclairage*

*Dépenses éligibles à la subvention TEPCV

Centrale photovoltaïque en autoconsommation



Il a été étudié l'implantation de capteurs photovoltaïques sur les toitures du site présentant de bonnes conditions : orientées plein Sud et sans masques solaires notables.

Comme cela est indiqué sur le schéma ci-dessous, il ressort qu'en première approche il est possible et adapté d'installer des capteurs photovoltaïques sur :

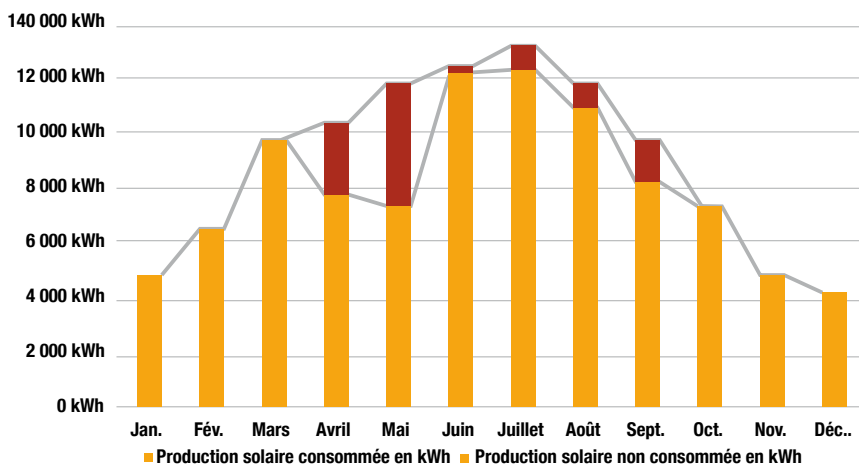
- Les deux bâtiments de l'école Mistral ;
- Le bâtiment Sud de l'école Dr Boucher ;
- L'ancienne crèche.

Une analyse des consommations électriques du site a été réalisée. Elle démontre une très bonne corrélation entre la production solaire et le profil de consommation électrique du site.

Le résultat de l'étude de faisabilité indique un taux d'autoconsommation de 90% à usage identique constaté ces dernières années.

Suite aux travaux TEPCV les consommations électriques vont diminuer durant la période hivernale ce qui va permettre d'améliorer ce taux d'autoconsommation.

En outre, le pilotage des consommations énergétiques prévu dans le cadre du Marché doit engendrer un taux d'autoconsommation proche des 100%.



Martial QUESTA
Adjoint responsable du suivi des travaux

LE ZÉRO *phyto*

La commune a stoppé l'emploi de produits phytosanitaires en 2015 sur les espaces qu'elle entretient. Cependant, supprimer leur utilisation n'est pas sans générer une certaine inquiétude. En effet, il faut savoir qu'un passage au désherbant chimique correspond à environ 10 passages mécaniques pour un résultat visuel identique.

Les adaptations au passage en « zéro phyto » restent donc complexes à concevoir et à mettre en œuvre. C'est pourquoi, la commune de Jonquières s'est engagée dans un Plan communal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH). Ce dernier a fait l'objet d'un appui par un bureau d'étude spécialisé. L'étude a permis l'élaboration d'un diagnostic sur les pratiques de nos agents et prestataires de services.

Les résultats de l'inventaire ont permis de quantifier les espaces verts à entretenir par la commune : 45 espaces verts représentant une surface totale de 6,7 ha d'entretien.

Les espaces demandant le plus de temps d'entretien représentent 19 000 m² de surfaces engravillonnées qui sont actuellement désherbés manuellement à l'aide de binettes sarcleuses. Les agents des services techniques consacrent à ce seul poste plus de 950 h par an.

Sur la base de ce diagnostic, un plan d'actions a été établi afin de réduire la consommation d'eau destinée à l'arrosage et de pérenniser l'arrêt de l'utilisation des pesticides. Dans ce cadre, du matériel alternatif a fait l'objet d'une demande de financement à l'Agence de l'Eau partenaire des communes pour aboutir au « zéro phyto ».

QUE SONT LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES OU PESTICIDES ?

Les pesticides sont les substances ou les préparations utilisées pour lutter contre les organismes jugés indésirables (plantes, animaux, champignons ou bactéries).

POURQUOI DOIT-ON RÉDUIRE L'USAGE DES PESTICIDES ?

Les pesticides sont dangereux pour la santé et l'environnement.

L'utilisation de ces produits dans les villes et villages, expose directement les populations (notamment les enfants) à ces substances qui peuvent présenter des risques graves à court et moyen terme : risque cancérigène, dégradation de la fertilité, perturbations hormonales...

Ces produits vont contaminer l'ensemble des compartiments de l'environnement : air, sol et eau.

En zone urbanisée, ils sont appliqués sur des surfaces imperméables (trottoirs) et sont transportés par les eaux de ruissellement pour atteindre le réseau pluvial jusqu'au milieu naturel qu'elles polluent : rivières, lagunes littorales et nappes d'eau souterraines.

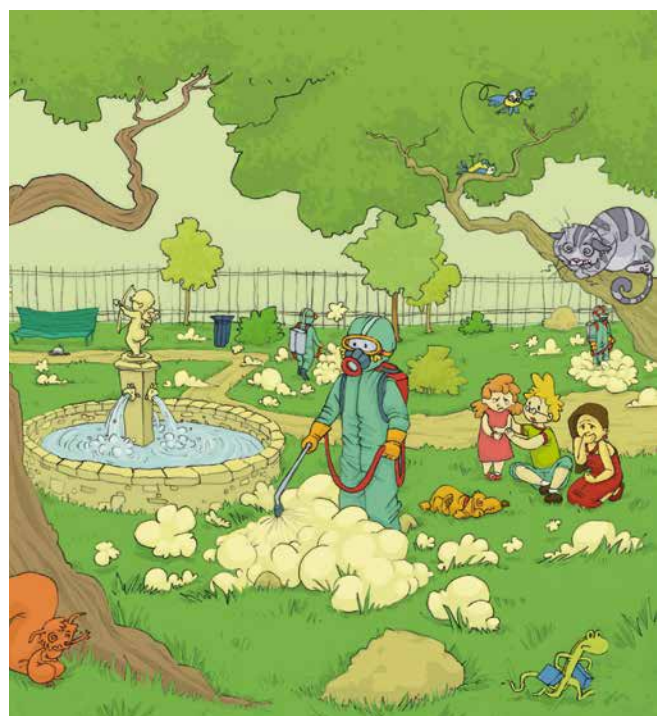
Outre la dégradation de la qualité de l'eau, les pesticides affectent ainsi l'ensemble de la faune et de la flore.

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES PRÉVUES PAR LA LOI :

Dans ce contexte, la réglementation vise à mieux encadrer l'utilisation de produits phytosanitaires sur le territoire national.

En zone non agricole, la loi Labbé et la loi relative à la transition énergétique prévoient trois grandes échéances :

- 1/ 2017 : Interdiction des pesticides chimiques pour l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics
- 2/ 2017 : Fin de la vente en libre-service des pesticides pour les particuliers
- 3/ 2019 : Interdiction de l'usage des pesticides pour les particuliers.



D'OÙ PROVIENT l'eau du captage ?

Dans le cadre de la démarche de protection du captage, la première étape est d'identifier la provenance de l'eau du captage. Sur la base de plusieurs paramètres physiques (nature du sol, géologie, sens d'écoulement de la nappe...), il s'agit de définir le périmètre sur lequel l'eau s'infiltre ou ruisselle avant d'atteindre le captage. Ce périmètre se nomme l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC).

Une étude hydrogéologique a donc été menée pour définir l'AAC du captage communal.

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU : POURQUOI ET COMMENT ?

L'eau potable distribuée à Jonquières provient d'un captage d'eau souterraine, le captage d'Alos, qui puise environ 175 000 m³ d'eau par an pour l'alimentation des jonquiérois raccordés au réseau d'eau.

Dans le cadre du suivi de qualité des eaux réalisé par l'Agence Régionale de Santé du Vaucluse, des analyses ont mis en évidence des dépassements ponctuels des seuils réglementaires

de certaines molécules pesticides il y a plusieurs années qui ont révélé la vulnérabilité de la ressource. De plus, la commune n'est alimentée que par un seul captage qui pompe les eaux de l'unique nappe exploitable à ce jour au vu des prospections réalisées par ailleurs.

Avec l'appui des services de l'Etat et de l'Agence de l'Eau, la commune a pu être accompagnée techniquement et financièrement dans une démarche de reconquête et de protection de la qualité de l'eau.

Les Aires d'Alimentation de Captage

Echelle d'actions efficaces pour lutter contre les pollutions diffuses

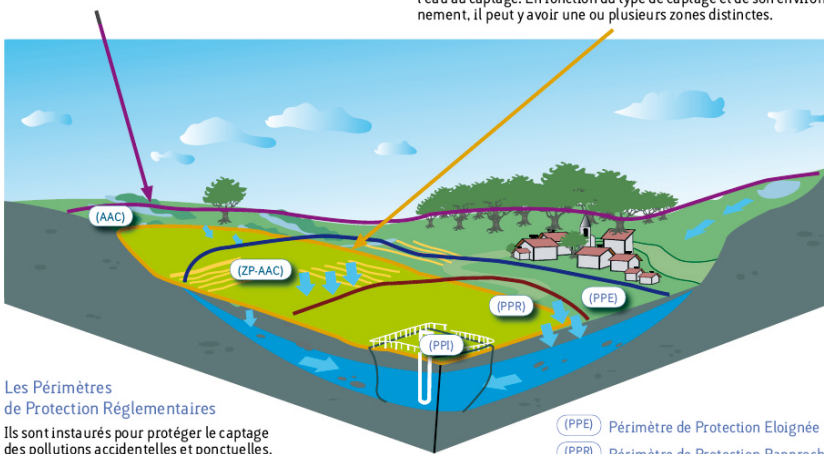


(AAC) Aire d'Alimentation de Captage

correspond à la surface totale sur laquelle une goutte d'eau tombée au sol rejoindra le captage.

(ZP-AAC) Zone de Protection de l'AAC

ensemble des secteurs de l'Aire d'Alimentation de Captage les plus vulnérables vis-à-vis des pollutions diffuses. Elle correspond à une échelle d'intervention réaliste pour améliorer la qualité de l'eau au captage. En fonction du type de captage et de son environnement, il peut y avoir une ou plusieurs zones distinctes.



Les Périmètres de Protection Réglementaires

Ils sont instaurés pour protéger le captage des pollutions accidentelles et ponctuelles. Leur rôle n'est pas de régler le problème des pollutions diffuses car les surfaces concernées ne le permettent pas.

- (PPE) Périmètre de Protection Eloignée
- (PPR) Périmètre de Protection Rapprochée
- (PPI) Périmètre de Protection Immédiate

1 SEUL GRAMME DE SUBSTANCE ACTIVE SUFFIT À POLLUER 10 000 M³ D'EAU

- ↳ Soit la consommation d'une famille de 4 personnes pendant 30 ans.
- ↳ Soit un fossé de plus de 10 km de long
- ↳ Soit 3 piscines olympiques

La démarche a débuté en 2012 et s'est organisée en plusieurs étapes. Cette démarche a été menée conjointement avec les communes de Courthézon et Jonquières dont le captage d'Alos exploite la même nappe et a connu également des problèmes de qualité de l'eau :

ÉTAPE 1

Comprendre d'où provient l'eau du captage et définir le périmètre d'alimentation de ce dernier

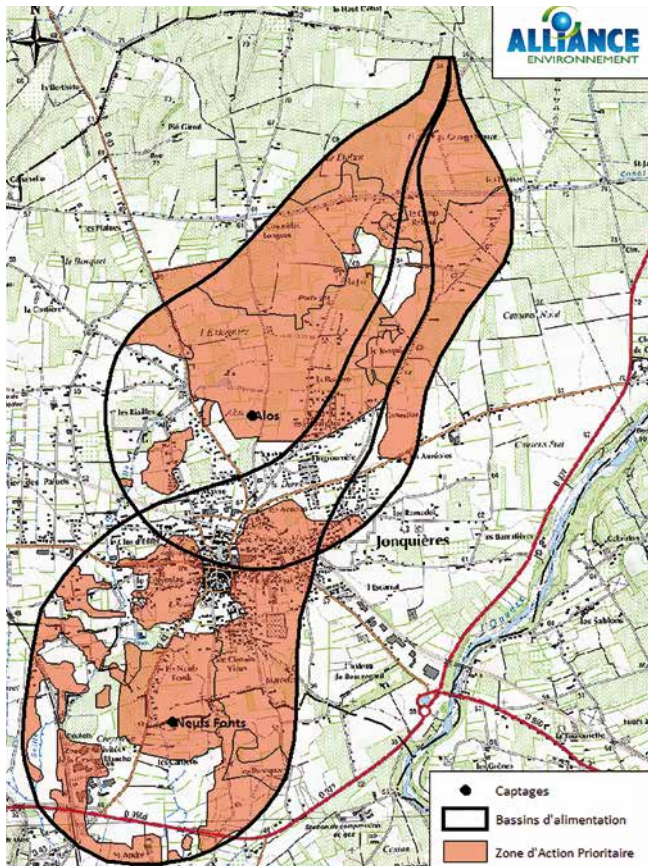
ÉTAPE 2

Identifier les sources potentielles de pollution passées, présentes et futures auprès de l'ensemble des usagers du territoire

ÉTAPE 3

Elaborer un plan d'actions visant à protéger la ressource

La zone d'action prioritaire



La nappe captée par le captage d'Alos de Jonquières est représentée par les alluvions du quaternaire. Il s'agit d'une nappe alluviale constituée de sables, limons, graviers et galets déposés par les cours d'eau passés. Cette nappe est relativement peu profonde, l'eau ne se trouve qu'à quelques mètres de la surface du sol. Elle rejoint la nappe essentiellement par infiltration directe. Au droit de cette zone, il a été défini les zones de sensibilité des eaux souterraines à la contamination par les activités humaines. Il s'agit de la vulnérabilité intrinsèque de la nappe. Cette approche a mis en évidence une vulnérabilité élevée de la nappe exploitée. Les zones à plus forte vulnérabilité sur la zone d'alimentation des captages d'Alos et des Neuf-Fonts (Courthézon) ont été définies comme zones d'action prioritaire par l'arrêté préfectoral du 18 avril 2016.

QUELLES SONT LES SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES MENAÇANT LE CAPTAGE ?

Dans le cadre de la seconde étape de la démarche engagée, toutes les activités susceptibles d'engendrer une pollution des eaux ont été recensées qu'elles soient agricoles ou non-agricoles.

Les activités non-agricoles sont représentées par les communes (assainissement collectif, pratiques d'entretien communales), les gestionnaires de voie ferrée, de canal d'irrigation, de départementale (pratiques d'entretien), la communauté de communes (entretien des voiries), les industriels (stockage sur site et rejet) et les particuliers (entretien des jardins d'agrément, assainissement non collectif). Concernant les activités agricoles, les pollutions peuvent être ponctuelles mais concentrées (remplissage et rinçage des pulvérisateurs, préparation des bouillies, stockage de produits phytosanitaires...) ou diffuses mais appliquées sur de grandes

surfaces de manière récurrente (application de produits phytosanitaires et fertilisation).

La ressource étant unique, ces pollutions potentielles sont susceptibles de menacer l'eau pompée par le captage mais plus globalement l'ensemble de la seule ressource en eau exploitable par la commune.

Des actions pour restaurer et protéger la qualité de l'eau

L'état des lieux ainsi réalisé a permis de définir des actions à mener auprès de l'ensemble des acteurs pour préserver la qualité de l'eau souterraine. Le programme d'actions a été défini en concertation avec les acteurs locaux (élus, agriculteurs, gestionnaires privés et publics...) et les partenaires institutionnels (Agence de l'Eau, Direction Départementale des Territoires, Département, Chambre d'Agriculture...). Il présente la "feuille de route" qui s'adresse aussi bien aux agriculteurs, aux collectivités, aux particuliers et aux gestionnaires privés et publics routier et ferré.

Ce plan d'actions intègre donc l'ensemble des acteurs de la zone d'alimentation :

AVEC LES AGRICULTEURS

Accompagner les mises en conformité (stockage, manipulation et application des produits phytosanitaires, forages individuels...)

Encourager les évolutions de pratiques (réduction des doses, techniques alternatives...)

Faciliter les échanges et retour d'expérience pour les pratiques vertueuses

AVEC LES GESTIONNAIRES PRIVÉS ET PUBLICS DE LINÉAIRE ROUTIER ET FERRÉ

Se concerter pour aboutir au « 0 phyto » sur les espaces concernés par le bassin d'alimentation

AVEC LES COLLECTIVITÉS

Accompagner les communes en « 0 phyto » pour l'entretien communal

Appuyer les projets collectifs en concertation avec les acteurs du territoire :
aire de lavage/remplissage des pulvérisateurs

AVEC LES PARTICULIERS

Sensibiliser les jardiniers amateurs sur leur pratique.

Mettre en conformité les habitations en assainissement non collectif

« L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel. »

(Directive 2000/60/CE)

LES FINANCES *de la commune*

Chaque année budgétaire est un défi pour la municipalité. La maîtrise des dépenses inscrites au budget prévisionnel revêt une importance capitale pour dégager le maximum de recettes. Il s'agit en effet de dégager des excédents, qui permettent de subvenir à nos besoins indispensables en investissement et de recourir le moins possible à l'emprunt et à l'augmentation des taxes locales.

Pour 2017, les trois budgets Ville, Eau et Assainissement sont en excédent. Mention plus particulière pour le budget Ville pour lequel les dépenses ont été maîtrisées et les recettes ont été largement supérieures au prévisionnel. Comme il me plaît chaque année à le redire, ces bons chiffres sont le fruit du travail commun des élus et de l'ensemble du personnel communal.

Comme vous le savez, 2018 sera riche en actions : rénovation thermique et phonique de la salle polyvalente, du groupe scolaire du docteur Boucher ainsi que de l'ancienne crèche place Pierre Bonnet, réhabilitation du lieu-dit de la source, démolition de la maison Bessac en face de l'église avec aménagement d'un espace végétalisé, travaux d'assainissement et de restructuration route de Camaret, seront les principaux investissements sur la commune. Vous comprendrez fort aisément que les excédents, dont je vous parlais plus haut, aussi excellents soient-ils, ne pourront subvenir à tous les besoins financiers. Aussi, devons-nous avoir recours à

un emprunt auprès de nos partenaires bancaires pour une partie et solliciter l'appui de l'Etat, de la Région et du Département au travers de subventions d'investissement pour une autre.

Ces subventions d'investissement sont versées aux communes, en section investissement, pour la réalisation de leurs projets, s'inscrivant dans le cadre des orientations politiques menées par l'Etat, la Région ou encore le Département. C'est précisément le cas pour les travaux engagés dans le cadre de la transition énergétique. La « chasse » à ces subventions reste complexe, les dossiers étant particulièrement pointus. L'octroi de ces aides est loin d'être automatique. Je tiens à vous présenter la liste des dossiers de subventions auxquelles nous avons candidaté dans le cadre de nos projets d'investissement et les réponses correspondantes.

François PANZA
Adjoint délégué aux finances

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 DES BUDGETS COMMUNAUX				
	VILLE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT	TOTAL
DÉPENSES	4 678 375,37 €	60 920,10 €	105 828,95 €	4 845 124,42 €
RECETTES	5 610 206,36 €	95 437,48 €	254 233,39 €	5 959 877,23 €
EXCÉDENT	931 830,99 €	34 517,38 €	148 404,44 €	1 114 752,81 €

SUBVENTIONS INVESTISSEMENT						
ANNÉE DE SUBVENTION	NATURE DE L'OPÉRATION	ORGANISME	MONTANT SUBVENTIONNABLE	MONTANT SUBVENTION DEMANDÉE	MONTANT SUBVENTION ACCORDÉE	INFORMATIONS
2016	TEPCV* - Travaux énergétiques	Etat	2 075 000,00 €	498 664,00 €	498 664,00 €	* Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte
2017	SIPL 2017* - Mise en conformité sécurité incendie et accessibilité école F. MISTRAL	Etat	200 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	* Soutien à l'investissement Public Local
2017	CDST* - Mobiliers urbains - Création fibre optique - Rénovation de bâtiments de la Mairie - Vidéoprotection	Département	157 800,00 €	78 900,00 €	78 900,00 €	* Contrat Départemental de Solidarité Territoriale
2017	FRAT 2017* - Aménagement d'espaces publics (La source, Bessac)	Région	240 000,00 €	72 000,00 €	72 000,00 €	* Fonds Régional d'Aménagement du territoire
2017	F2S* - Extension vidéoprotection du parking et du square du cimetière	Région	16 150,00 €	5 814,00 €	0,00 €	* Fonds de soutien aux forces de sécurité
2018	DETR 2018*- Rénovation Energétique de bâtiments communaux	Etat	2 075 000,00 €	700 000,00 €	0,00 €	* Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
2018	SMART PV 2.0 - Pose de panneaux photovoltaïques sur toitures bâtiments municipaux	Région	289 063,00 €	86 719,00 €		En attente de réponse



Faites confiance
en nos
annonceurs !

**VAUCLUSE
MATERIAUX**



*Spécialiste des
enduits de façades*

*Tous matériaux
de construction*

Z.A.C de Beauregard - route de Carpentras
84150 JONQUIERES

www.vaucluse-materiaux.fr

Tél. 04 90 70 34 34

Fax. 04 90 70 38 14

JONQUIÈRES

06 64 13 86 46

manu.ard@sfr.fr

ARD multiservices



Aménagement
Rénovation
Décoration

- TOUS TYPES DE TRAVAUX
- CONSEIL ET ORGANISATION DE CHANTIERS

ELECTRICITE

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
CLIMATISATION**

ZINGURIE

ENERGIES RENOUVELABLES
Eolien - Solaire - Géothermie

**SARL TRAMIER DENIS
& FILS**

depuis 1978



Installation Dépannage

Tél. 04 90 65 46 04 - tramier.denis@wanadoo.fr

47, Av. de la libération - 84150 JONQUIÈRES

Boulangerie - Pâtisserie



Yann et Emilie
MANDRAS

FERMÉ
LUNDI ET MARDI

63, avenue de la Libération
84150 JONQUIÈRES

04 90 70 61 16



**TRANSPORTS
SOTALIS**
une société du Groupe ALAINE

ZAC de Beauregard - BP10
84150 JONQUIÈRES
Tél. : 04 90 70 60 05
Fax : 04 90 70 35 69

La Jonquiéroise
Duchêne

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
ADMISSION TOUTE CHAMBRE FUNÉRAIRE
SOINS DE CONSERVATION
TRANSPORT DE CORPS
CONTRAT PRÉ-OBSÈQUES
ÉCO-FUNÉRAIRE

Pompes Funèbres - Marbrerie - **06.49.19.27.10**

45, avenue de la Libération – 84150 JONQUIÈRES

ORANGE - VAISON-LA-ROMAINE

TRANQUILLITÉ - SÉCURITÉ - PRÉVENTION

La sécurité des biens et des personnes est une de nos priorités, la Police Municipale de Jonquières assure une présence quotidienne sur le terrain. Elle effectue de nombreuses patrouilles ainsi que des points fixes et contrôles vitesse en collaboration avec les militaires de la Gendarmerie Nationale aux endroits stratégiques de la commune. Le service est constitué de 4 policiers 1 ASVP et 1 chien. Au niveau du matériel elle est équipée de deux véhicules automobiles, deux VTT, d'un armement de dernière génération type pistolet semi-automatique, d'une arme non létale mais très dissuasive de type taser – un radar de dernière génération – d'un système vidéo très performant

LA SÉCURITÉ ET LA DÉLINQUANCE DANS LE VILLAGE ?

Les chiffres sont en baisse sur le créneau entre 2017 et 2018 à savoir du 01/01 au 24/09. Un peu moins de cambriolages en nombre sur 2018 mais qui sont repartis à la hausse ces dernières semaines (**soyez donc très vigilants en cette fin d'année propice aux cambriolages**). Une nette baisse dans les faits de voies publiques (divisé par deux) en 2018 par rapport à 2017. Cette baisse est assurément due à l'augmentation des patrouilles et à la coopération renforcée entre les services de Police Municipale et Gendarmerie.

Un bémol sur les faits d'infractions internet qui explosent en 2018 mais ce résultat est national. Augmentation également en ce qui concerne les violences intra familiales et les différends de voisinage.

LES ÉLÈVES DE CE2 EMPOCHENT LEUR PERMIS PIÉTON



Cette année mise en place du permis piéton dans les écoles. La commune soucieuse de favoriser une plus grande sécurité des enfants dans leurs déplacements piétonniers en les responsabilisant dès l'école primaire, la police Municipale en collaboration avec l'association Prévention MAIF a décidé de jouer un rôle plus actif dans l'opération.

L'association prévention MAIF en partenariat avec la Police Municipale, la sécurité routière et l'Éducation nationale unissent leurs efforts pour développer le permis piéton pour tous les enfants. Cette action vise à sensibiliser les enfants scolarisés sur les dangers de la rue en leur inculquant le réflexe de la responsabilité individuelle pour se prémunir des accidents, et ce dès leur plus jeune âge. L'opération comprend plusieurs phases : présentation du principe aux enseignants par les agents de la Police Municipale, distribution du code du jeune piéton aux élèves concernés par les enseignants, une période d'apprentissage effectuée par les agents de la Police Municipale, une évaluation des connaissances effectuée par l'enseignant. La cérémonie de remise du permis piéton aux enfants par les autorités symbolise l'engagement de l'enfant à respecter les règles de sécurité apprises.

CONTROLE DE VITESSE

La commune a fait l'acquisition d'un radar dernière génération. Ce nouvel outil, envisagé comme une mesure de prévention, permettra de sensibiliser les automobilistes de la commune au respect des limitations de vitesse sur certains axes où de nombreux excès ont été constatés. Combiné au dispositif de Procès-Verbaux Electroniques (PVE), ce dernier permettra de sanctionner les comportements à risques. Il a également pour objectif de répondre à la demande de la population se plaignant régulièrement de vitesse excessive dans la commune. De nombreux contrôles ont lieu dans divers endroits de notre village propices aux excès de vitesse, et ce en étroite collaboration avec les militaires de la Gendarmerie de CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE.

VIDÉO PROTECTION

« Le bilan est positif ». Un an après la mise en service de nouvelles caméras, Jean Claude AILLOT 1^{er} Adjoint en charge de la sécurité publique, ne cache pas sa satisfaction. Les 17 caméras dont les images sont surveillées par un opérateur au sein du centre de supervision urbain (CSU) de la Police Municipale a permis « de constater de nombreuses infractions, de pouvoir en découvrir d'autres, mais aussi de faire du préventif par exemple en déjouant des tentatives de cambriolages en repérant des allées et venues suspectes ». Avant la fin de l'année 2018, 3 caméras viendront encore renforcer le maillage de la commune notamment sur les entrées et sorties de ville.



PARLONS CHIFFRES	2017 (au 29 sept.)	2018 (au 29 sept.)	
INFRACTION À LA VITESSE	16	30	87%
ARRÊT ET STATIONNEMENT	966	511	-47%
CAMBRIOLAGES		en baisse	
OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES	87	82	-5,75%
SURVEILLANCE GÉNÉRALE	770 h	809 h	5,06%
ACCIDENTS	7	7	0%
URBANISME	10	22	120,0%

Jean-Claude AILLOT
Adjoint délégué aux affaires générales et à la sécurité



Faites confiance
en nos
annonceurs !



DOMAINE DE L'ARNESQUE

Famille Biscarrat & Pathier

Châteauneuf-du-Pape • Plan de Dieu
Côtes-du-Rhône • Cairanne

423, ch. de la Dame - 84150 JONQUIÈRES
04 90 40 32 84

www.arnesque.com

**FIOUL - GASOIL - GAZ
AD BLUE - CHARBON - BOIS**

**Livraison
rapide**

**NOUVEAU !
granules & bûches
de bois densifiées**



Sérignan du Comtat

**ESSO
Fioul**
4 Saisons Plus
Nouvelle génération!

REYNARD FIOUL

**04 90 70 11 74
06 11 56 25 94**



Façadier, c'est mon métier.

**Isolation extérieure
Revêtement de façades - Nettoyage
de façades - Enduit par projection
Enduit de façades - Hydrogommage
des pierres - Enduit piscine**

ZAC de Beauregard - B.P. 80 - 84150 JONQUIÈRES
Tél. 04 90 70 32 66 - Fax : 04 90 70 37 43
Mail : p-laugier@wanadoo.fr

ENSEIGNES

SIGNALETIQUES

IMPRIMERIE

FLOCAGE
TEXTILE

ETIQUETTES

MARQUAGE
VEHICULES

LOGO



MC ETIQUETTE

IMPRIMERIE

TRADITIONNEL & NUMERIQUE

SERVICES GRAPHIQUES
ENTREPRISES ET PARTICULIERS

09 53 08 20 19
07 68 21 96 75



contact@mc-etiquette.fr



488 Chemin du Clos D'Enfer
84150 JONQUIÈRES

**MOULIN
DU DÉBAT**

- TRITURATION D'OLIVES
- VENTE D'HUILE D'OLIVE
- TAILLE DE VOS OLIVIERS

302, chemin du Débat - 84150 JONQUIÈRES
www.moulindudebat.fr
06 19 14 43 69



ENTREPRISE TRENTO

BP 168 - 3045 Route de Camaret
84105 ORANGE Cedex

Tél. 04 90 34 38 24 - Fax 04 90 34 54 00

courriel.trento@spie.com

Réseaux secs et éclairages public



DÉPANN'ÉLEC 84

Xavier Ivars

ÉLECTRICIEN

DÉPANNAGE, INSTALLATION NEUVE OU RÉNOVATION,
AUTOMATISME, ALARME, DOMOTIQUE

JONQUIÈRES

depannelec84@gmail.com

06 62 63 18 51

LA CULTURE, *un outil formidable*

Travailler sur la politique culturelle de la ville est un challenge qui mérite d'être relevé. Faire vivre la commune est essentiel et nous nous appliquons à créer des événements en phase avec l'attente de tous les jonquiérois, toutes générations confondues.

Outre les concerts, les conférences, les expositions, salons et autres événements festifs, la Journée Provençale et désormais le Festival des Egarés sont deux événements phares qui ont en commun de proposer une programmation tout public de grande qualité.

LA CULTURE EST UN OUTIL FORMIDABLE pour stimuler les rencontres et permet à chacun d'échanger sur des thèmes qui nous concernent tous.

A ce titre, la Journée Provençale a été revisitée, voire rafraîchie avec une nouvelle formule appelée **LA PROVENCE C'EST MA NATURE**. Il s'agit d'une volonté affirmée de mettre en lumière la Provence, sa culture au sens large, ses traditions et depuis deux années son extraordinaire patrimoine naturel, un paysage exceptionnel et un environnement précieux à protéger.

Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, la commission culture s'applique également à mettre en avant les artisans, les producteurs, les vigneron de Jonquières, bien évidemment les commerces et tout ce qui fait l'identité de notre

territoire et plus particulièrement de Jonquières. Par ailleurs, avec la complicité de l'association « Bonheurs de lecture » et notre partenaire la bibliothèque Atout-Lire, nous avons entrepris la mise en place d'une politique en faveur de la lecture pour permettre à chacun de découvrir ou de redécouvrir le plaisir de lire pour appréhender la vie avec un bagage de mots, mais aussi d'idées et d'émotions indispensables à la construction personnelle de chacun, et notamment des plus jeunes.

Je profite de cette revue pour remercier celles et ceux qui contribuent à relever ce beau défi et qui s'engagent dans des actions concrètes. Je remercie plus particulièrement les associations qui travaillent à nos côtés, Eve Souris pour la bonne orchestration des Egarés et les membres de la commission culturelle qui s'emploient à établir une programmation pensée pour tous. A l'heure où nous travaillons sur la programmation 2019, tous les membres de la commission culturelle ont une pensée très émue pour **Christine BISCARRAT** qui nous a quitté et dont l'énergie, le sourire et l'efficacité vont beaucoup nous manquer.

Journée Provençale : la Provence c'est ma Nature – 20 mai 2018



Festival Les Egarés – Un succès confirmé



© FCHARBONNEL

QUAND CULTURE *et histoire se côtoient*

Le centre ancien

Construite à la fin du XIX^e siècle, l'avenue de la gare relie le centre ancien de Jonquières à la gare. Notre centre ancien au cœur duquel se trouve l'église Saint Mappalice correspond au village médiéval, ceint de remparts qui n'existent plus aujourd'hui.

L'enceinte fortifiée a été détruite au XIX^e siècle. Les pierres ou des pans de murailles ont été pour parties réutilisés dans des maisons. On en devine le tracé quasi circulaire dans les rues actuelles et sur le cadastre dit « napoléonien » réalisé en 1810.

C'est donc à partir du XIX^e siècle que l'habitat a pu se développer hors les murs.

La belle histoire de la source

Sur le plan cadastral, au sud de la parcelle 1, on peut lire « la fontaine » et suivre le tracé de ce cours d'eau qui alimentait notamment un lavoir. Plutôt appelée « la source » par les Jonquiérois, l'appellation de fontaine vient probablement de la traduction provençale du mot source : « la font ». L'avenue se nommait encore au début du XX^e siècle « avenue de la source », jusqu'au Cours du nord, actuelle avenue du Général de Gaulle.

Cette source, très rarement à sec, était un point d'approvisionnement en eau pour le village à une époque où elle n'était pas encore distribuée dans les habitations.

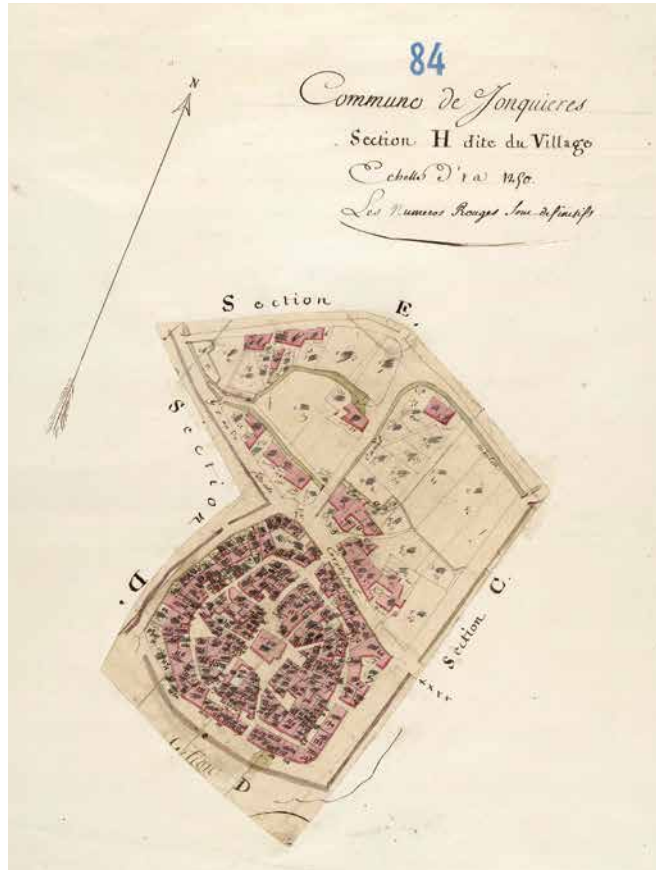
C'est un lieu où se rencontraient quotidiennement celles et ceux qui venaient chercher cet élément indispensable à la vie : L'EAU

La convivialité de ce lieu a été perpétuée par un square aménagé durant la période de l'entre-deux-guerres, au moment où se met en place la distribution d'eau dans le village dans les années 1930. Il nous est apparu essentiel de redonner toute sa dimension à ce lieu cher au cœur des jonquiérois au travers d'un espace revisité permettant à chacun de venir profiter du bonheur simple de se détendre au bord de l'eau.

On notera que les nouveaux aménagements font volontairement la place belle aux éléments naturels : pierre, bois, métaux avec une mise en lumière de l'espace pour profiter des soirs d'été.

La présence volontaire de joncs rappelle l'histoire du nom de la commune JONQUIERES, le pays des joncs.

L'EAU sera précisément le thème de la Journée Provençale 2019 : LA PROVENCE C'EST MA NATURE



BON À SAVOIR

Le village tiendrait en effet son nom, des joncs qui couvraient le territoire qui était en grande partie constitué de marécages ou paluds aujourd'hui asséchés. Ces joncs figurent d'ailleurs sur les armoiries du village.

Selon les époques, le nom de la commune s'écrit indifféremment avec ou sans la lettre C. A partir de 1848, c'est l'orthographe Jonquières qui va s'imposer et ce jusqu'en 1922 où le C va être définitivement supprimé.

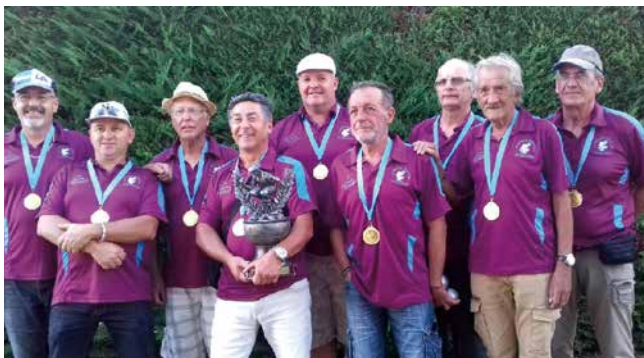
C'EST NOUVEAU

plusieurs sites (la source, la gare et la Via Venaissia) vont accueillir des lutrins avec photos et histoire des différents lieux.

Claudine MAFFRE
Adjointe déléguée aux affaires culturelles,
à la communication et au cadre de vie.



LA BOULE CERCLÉE ET LA GROSSE BOULE... *deux associations qui roulent*



L'association la Boule Cerclée compte actuellement 109 membres dont un quart de femmes. On notera que le nombre d'adhérents est en constante augmentation (seulement 60 adhérents en 2016) signe de l'excellente gestion de l'association et de la convivialité qui y règne. Il faut bien dire que le bureau ne ménage pas ses efforts : Jean-Paul JOUVAUD, le dynamique président de l'association secondé par une équipe volontaire et assidue, organisent et gèrent un nombre important de concours, lesquels rencontrent un franc succès. Par ailleurs, cette année 5 équipes ont été engagées en championnat de clubs dont 2 équipes de féminines de 6 joueuses et 3 équipes masculines de 8 joueurs.

Parmi les hommes, une équipe a été qualifiée pour les poules finales le 15 septembre dernier à Valréas et a remporté la finale du championnat de Vaucluse des clubs 1^{ère} division contre la Boule Atomique d'Orange.

Renseignements : Pour moins de 40€ par an (prix de l'adhésion), les joueurs passent d'excellents moments avec des amateurs de boules accueillants et de bons conseils Jean-Paul JOUVAUD 06.83.14.05.62
René LIOTARD 04.90.70.67.26

L'amicale boule Jonquiéroise est animée par un bureau efficace : le président Elie CARNET, le trésorier Claude GIELY, et



l'indispensable secrétaire Claudine TRONC. L'association se compose de 4 licenciés et de 25 membres. L'amicale organise tous les mardis, d'avril à octobre, une partie de grosse boule et les vendredis, une partie de pétanque à partir de 18 h.

Au cœur de l'été, lors de la Fête Votive, l'amicale boule qui décidément porte bien son nom, a organisé un concours en 2 parties, avec un temps de pause « casse-croute et boissons », un moment de partage et de convivialité très apprécié... C'est cela aussi l'amicale boule Jonquiéroise.

RENSEIGNEMENTS :
ELIE CARNET 06.34.35.07.71

QUE C'EST BEAU UN MONDE *qui joue...*

Ce sont sept millions de supporters qui ont suivi la coupe du monde de football dans les stades ou les fan zones en Russie.

Chaque match a été une fête entre les joueurs et les supporters du monde entier. Les équipes sud américaines avec leur ferveur et leur sens de la fête ont enflammé les stades et les rues des villes organisatrices. Même si les supporters français ont quelque peu boudé l'évènement (4000 seulement étaient présents au stade Loujniki pour la finale), les petits bleus animés par une irrésistible envie de vaincre ont réussi un tournoi sans fausses notes.

Didier DESCHAMPS, le sélectionneur, s'est appuyé sur des qualités qui ont souvent fait leur preuve en matière de football : l'humilité mais aussi la solidarité, le goût de l'effort et de la souffrance, le tout ajouté au talent de cette jeune génération.

Loin, très loin de l'image désastreuse de KNYSMA (Afrique du Sud) en 2006, ils nous ont presque fait oublier la génération magique de 1998 des Zidane, Barthez et consorts. Les jeunes cocardiers chantent la Marseillaise, sourient aux supporters, signent des autographes... Ils proclament volontiers l'amour du pays qui les a vus grandir et qui a fait d'eux ce qu'ils sont

aujourd'hui : « Champions du Monde ».

Le sport est une école de vie qui rassemble tous les jeunes autour d'une passion partagée. Le Sporting Club Jonquiérois compte cette année environ 300 jeunes contre 170 l'année dernière.

Gérard CLEMENSON,
Adjoint délégué aux sports



Footballeurs en herbe



Faites confiance
en nos
annonceurs !

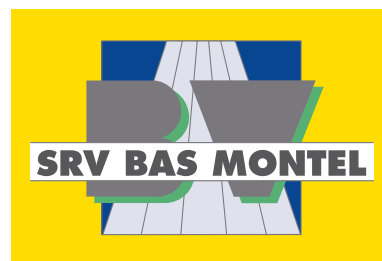


**BOX
OFFICE**

LOCATION DE BOX

Particuliers & professionnels
Accès sécurisé 7j/7 - 24h/24

JONQUIÈRES
04 90 61 66 16



TRAVAUX PUBLICS & ROUTIERS

V.R.D. ÉCLAIRAGE PUBLIC

ÉLECTRIFICATION

RÉSEAUX SECS - EAUX USÉES

EAU POTABLE - ESPACES VERTS

863, chemin de la Malautière
B.P. 7 - 84701 SORGUES Cedex

Tél. 04 90 39 21 27

Fax 04 90 39 62 54

AUTO CONTROL

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILES
Particuliers, Utilitaires, 4x4, GPL, Electrique

Christian VIENNE
12, Faubourg de Luynes
84350 COURTHÉZON

04 90 34 18 98

AUTO CONTROL
Agrément S084D076



LA BONNE IDÉE
POUR L'ENTRETIEN
DE VOTRE AUTO

Vente VN & VO
Réparations
toutes marques
Carrosserie - Peinture
Dépannages

**CARROSSERIE
GARAGE EXPERT
DUSSOULIER CHRISTOPHE**



ZAC de Beauregard - 84150 JONQUIÈRES
Tél. : 04 90 40 17 67 - e-mail : garagedussoulier@bbox.fr



EMMAUS DE VAUCLUSE

BRIC A BRAC
MEUBLES - BIBELOTS - VAISSELLES - JOUETS
VÊTEMENTS - LUMINAIRES - LIVRES - LITERIE

HORAIRES :

Mardi - Mercredi - Jeudi de 13h30 à 17h30 / Vendredi 15h
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Aidez-nous à aider, ne jeter plus
RAMASSAGE GRATUIT SUR APPEL

748, chemin de la Papeterie
COURTHÉZON
ZA Grange Blanche
Tél. 04 90 70 61 07
e-mail : emmaus84@wanadoo.fr

ALB

**Johannès
BRESSET**

**SONORISATION - ÉCLAIRAGE
PRESTATION - LOCATION**

384, Bd des Anciens Combattants - RN7
84350 COURTHÉZON

04 90 70 23 83

E-mail : alb-sonorisation@sfr.fr

LA PETITE ENFANCE à Jonquières

A Jonquières, les familles ont le choix entre différents modes d'accueil pour leurs tout-petits.

UN ACCUEIL INDIVIDUEL ET FAMILIAL

avec les 32 assistantes maternelles exerçant à Jonquières, est accompagné par le RAM (Relais parent assistantes Maternelles) financé par la commune.

Le RAM est un espace de ressources et de rencontres pour les parents et les assistantes maternelles. Il accompagne les parents en recherche de mode de garde pour leur enfant et définit avec eux leurs besoins. Il informe sur les aides financières de la CAF/ MSA auxquels les parents peuvent prétendre et accompagne parents et assistantes maternelles lors des démarches administratives.

Un groupe dynamique de 18 assistantes, participe aux ateliers proposés par le RAM. Cela leur permet de rompre l'isolement lié à la pratique de ce métier à domicile. Florence Vallat, animatrice qualifiée et des intervenants extérieurs animent les lundis matin, des ateliers d'éveil collectif (éveil à la musique, ateliers contes, modelage, motricité et yoga).

Des réunions thématiques et des événements festifs sont aussi proposés aux professionnelles. Après chaque séance, le RAM accompagne les échanges interprofessionnels, une psychologue intervient de façon régulière pour amener aux professionnelles un espace protégé



et encadré où elles peuvent échanger sur leur quotidien et leur pratique. Des ateliers communs entre les assistantes et la crèche se déroulent régulièrement au gymnase et à la piscine.

UN ACCUEIL DE QUALITÉ À LA CRÈCHE DE JONQUIÈRES

Le Centre multi-accueil "La Farandole" est un lieu d'accueil toujours en réflexion pour le bien-être de vos enfants. En effet, soucieux d'offrir aux plus petits un véritable lieu d'accueil et pas seulement une garderie, les professionnels du centre multi accueil "la farandole" se remettent constamment en question.

Au quotidien, les enfants sont finement « observés » de manière à ce que les professionnels du centre multi-accueil

puissent les aider à gérer leurs émotions précisément à un âge où elles sont particulièrement vives. Par ailleurs, cette observation permet de proposer des jeux adaptés pour permettre à chaque enfant d'évoluer et de grandir à son rythme.

Une équipe diplômée et motivée soutenue par une psychologue qui intervient mensuellement profite de formations annuelles riches pour offrir aux enfants un accueil de qualité.

Cette réflexion autour du bien-être des enfants a conduit la direction à prendre des décisions qui concerne également le « mieux manger ». En plus de repas équilibrés, "faits maison" à partir de produits bruts, de saison et intégralement transformés sur place, les enfants profitent désormais de produits bio dans certains composants du menu.

Un questionnaire de satisfaction récent a montré que 100% des parents trouvent que leur enfant est épanoui à la crèche et la recommanderait à leur entourage. C'est pour moi une satisfaction et un challenge quotidien.

Annie DEL BASSO,
Adjointe déléguée à la jeunesse
et aux affaires scolaires



L'ÉQUIPE DE
LA FARANDOLE

DU BIO À LA CANTINE *mais pas que...*

ORIENTATIONS 2018-2022

Du nouveau pour les enfants fréquentant le service de restauration scolaire, l'ère du bio s'est amorcée depuis l'année scolaire écoulée. Le projet « de la terre à l'assiette » a émergé grâce à l'adhésion de l'équipe d'animation de la pause méridienne avec le soutien de Fleur CORTESE en stage DESJEPS (Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) au sein du service jeunesse pendant 18 mois.

LES GRANDES LIGNES DE CETTE ACTION SONT :

- Promouvoir une alimentation saine et équilibrée
- Sensibiliser à la protection de l'environnement
- Stimuler le goût et le plaisir de manger
- Instaurer des modes d'agir (tri des déchets, antigaspillage...)

Pour éclairer les enfants sur le contenu de leur assiette, quoi de plus sage que de comprendre le périple de la graine plantée sur les terres jonquiéroises (menées par Eugénie PARRA agricultrice bio) jusqu'aux cuisines du restaurant scolaire.

Dès le retour des vacances d'hiver 2018, 114 enfants motivés se sont rendus en minibus sur les terres du Potager des sens d'Eugénie.

Ils ont appris à travailler la terre, semer, planter, arroser et récolter. De nombreuses activités pédagogiques ont été proposées : jeux sur le thème des fruits/légumes, mesure des surfaces, découverte des outils, des plants de fruits et légumes, le paillage et la mise en place des goutte-à-goutte, la plantation et la récolte des légumes et pour finir l'inauguration des poubelles tri et du gâchis-pain.



LE PIJ *accompagne les ados*

DES JEUNES ACTEURS PLUTÔT QUE CONSOMMATEURS.

Cette année, le Point information jeunesse a décidé d'accompagner les jeunes pour développer leurs projets et leurs envies.

Lors d'une première rencontre le 10 novembre 2017, sur le thème "Fais-toi plaiz", les jeunes jonquiérois ont pu nous soumettre leurs envies pour l'année 2018. Ensuite, ils ont été accueillis tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 18h30 à 19h30 par un animateur pour des réunions de travail sur les différentes sorties ou projets désirés par les jeunes.

Jusqu'au printemps, plusieurs soirées ont été organisées (soirée films, soirée gaufres-

musique, soirée projection photos...) ainsi que des sorties (spectacle 2043 à l'auditorium du Thor, Escape game à Pernes-les-Fontaines)

Les jeunes ont eu l'opportunité de découvrir le Mont Serein. Ils ont organisé un séjour de 3 jours sous l'œil attentif des animateurs. Ils ont été acteurs des différentes tâches : courses, préparation des repas, ménage et en récompense : accrobranche, randonnée avec coucher du soleil au sommet du Mont Ventoux, jeux.

Devant la volonté et le sérieux des jeunes, le PIJ a décidé de maintenir des sorties pour l'été comme le Déval'kart, la promenade à cheval au Mont Serein, le canyoning

en Ardèche et le Festival d'Avignon avec la pièce intitulée « Ados vs Parents : mode d'emploi », moment partagé avec beaucoup de plaisir pour tous.

Le PIJ est ouvert à tous les jeunes de Jonquières.

Annie DEL BASSO,
Adjointe déléguée à la jeunesse
et aux affaires scolaires

RENSEIGNEMENTS POUR PARTICIPER AUX ACTIVITÉS :
04.90.70.59.17 (poste 1)



Ça bouge au Club de l'amitié de Jonquières...

Avec les travaux de rénovation qui ont été entrepris au premier semestre, le Club de l'amitié profite de locaux très agréables où les adhérents ont plaisir à se retrouver plusieurs fois par semaine.



En effet grâce à la motivation des membres du bureau, que préside le très dynamique Claude HENRY, le club ouvre désormais ses portes trois après-midi par semaine : mardi, mercredi et vendredi. Le mardi étant plus particulièrement réservé aux lotos, bien d'autres animations sont proposées aux membres de l'association comme les jeux de société. Il est mis à disposition de nombreux livres et vidéos, une télévision grand écran, un espace rafraîchissement...

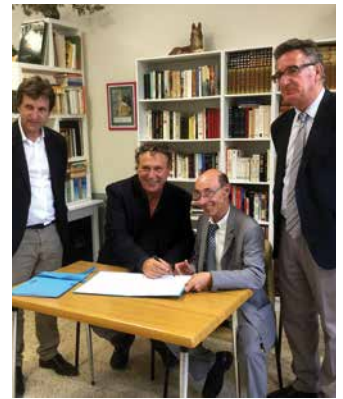
Plusieurs journées ou sorties sont organisées toute l'année. Une belle initiative qui permet aux jonquiérois et jonquiéroises de se retrouver régulièrement dans une ambiance très conviviale.

Toutes les animations proposées font « le plein », preuve que le club de l'amitié s'offre une nouvelle jeunesse.

Au 31 décembre 2017, le nombre d'adhérents est passé de 40 à 52 personnes, soit une évolution de 20 %.



Signature de l'accord de partenariat avec l'EHPAD de Courthézon/Jonquières (de gauche à droite : Thierry LAGNEAU, notre Conseiller Départemental - Jean-Philippe NAVARRO, Directeur de l'EHPAD de Courthézon/Jonquières - Claude HENRY, Président du Club de l'amitié - Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières et Conseiller Régional)



RENSEIGNEMENTS POUR ADHÉRER AU CLUB DE L'AMITIÉ : 06.56.72.98.23 - 06.07.52.66.99

Ça bouge à la Maison de retraite !

La maison de retraite de Jonquières-Courthézon propose depuis plus de huit mois avec l'arrivée de Marie-Lauria, la nouvelle animatrice, aidée de sept bénévoles des activités pour tous avec un panel très riche et varié.

En effet, un grand nombre d'activités se déroulent au sein même de l'EHPAD : lecture, mosaïque, gym, cuisine, animothérapie mais aussi à l'extérieur avec l'arrivée de deux jeunes contrats en services civiques : visite du marché, au club du 3^e âge, participation aux olympiades. Un projet d'envergure a été mené par l'animatrice mais aussi par deux soignants : accompagner les résidents de l'EHPAD à la mer !

Cela a paru surprenant et compliqué au départ, mais rapidement tout le monde se surprend à rêver de la grande bleue...

Six résidents ont pu aller ainsi fêter l'arrivée de l'été à la Grande Motte. Ce fut une journée mémorable au programme : promenade au bord de l'eau et dégustation de moules frites chez le restaurateur emblématique « Tetel ». Aujourd'hui, c'est avec nostalgie que les résidents se remémorent cette belle journée. Cette aventure ayant été très appréciée, toute l'équipe de l'EHPAD souhaite réitérer cette expérience l'été prochain avec pourquoi pas plus de résidents.

George-Andrée FLEURY,
Adjointe, déléguée aux affaires sociales,
à l'emploi et à l'urbanisme



Le Sang pour la Vie

Le magazine pour le don de sang bénévole de Vaucluse



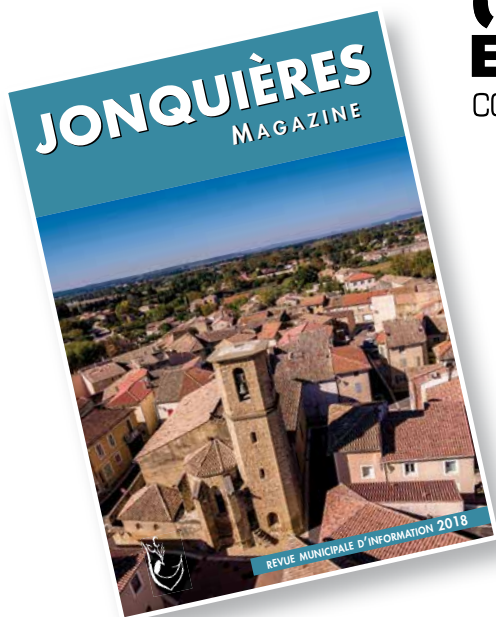
**Pensez à donner
votre sang !**

Merci

N°Azur 0 810 810 109

www.federation-dondesang.org/ud84

**Distribué gratuitement
dans le Vaucluse
pour la promotion
du Don de Sang**



JBE
ÉDITIONS
COMMUNICATION ■ IMPRIMERIE
RÉGIE PUBLICITAIRE

*retrouvez Jonquières Magazine
en lecture numérique sur
www.jbe-editions.com*



web

82, chemin du Cavalet - 84170 Monteux
Tél. 04 90 66 81 34 - contact@jbe-editions.com
www.jbe-editions.com

RÉTROSPECTIVE

INVENTECH 2017

Succès pour la dernière édition du salon de l'invention parfaitement orchestré par Christine BISCARRAT qui a tellement œuvrée pour le rayonnement du salon et de la commune.



◀ Bernard GROSSARD - Récipiendaire du prix du Président de la République DELTALAB



Passage en 6^e : remise des dictionnaires



Zoom sur le CCAS : Repas dansant de l'Âge d'Or et Semaine bleue (succès du goûter italien)



Un Noël féérique



Concours de pêche



LA MJC DE JONQUIÈRES : 50 années de bénévolat au service de la commune... Merci messieurs les présidents

A l'occasion de la Journée Provençale du dimanche 20 mai, la Maison des Jeunes et de la Culture ou MJC, a proposé une grande exposition de photographies aux abords de l'ancienne gare, pour les 50 ans de l'association au travers d'une rétrospective reflet fidèle de 50 ans de bénévolat et de partage.

La MJC a été créée en 1968 à l'initiative de Monsieur Lucien MOULARD sollicité par un groupe de jeunes musiciens de cette époque : LES LASCARS. Depuis, la MJC est l'association Jonquiéroise qui compte le plus grand nombre d'adhérents, 326 pour 18 sections.

Les 7 présidents qui se sont succédés ont été honorés lors de l'inauguration de la Journée Provençale.



Les 7 Présidents de la MJC lors de la Journée Provençale. (de gauche à droite : - Lucien MOULARD de 1968 à 1978 - André FOURTOUL de 1978 à 1980 - Pierre CHRETIEN de 1980 à 1991 - Gérard QUATREFAGES de 1991 à 2000 - Bruno VANHELST de 2012 à aujourd'hui - Yves BOYER de 2000 à 2003 - Yves DOR de 2003 à 2012)

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, art. L 2121-27-1 et au règlement intérieur du Conseil Municipal voté en date 10 juillet 2014.

GROUPE MAJORITÉ MUNICIPALE

Chères Jonquiéroises, chers Jonquiérois,
Dans le cadre du contentieux avec M. Vermeille qui a attaqué le PLU de la commune, puis fait appel de la décision en première instance, nous ne manquerons pas de vous informer de la suite donnée à cette affaire dès réception du délibéré suite à l'audience du 23/10/18 à la Cour d'Appel de Marseille.

Pour ce qui concerne le pôle santé, de nombreuses réunions se sont tenues avec

les professionnels de santé. L'Observatoire Régional de Santé a par ailleurs été sollicité pour présenter un état des lieux sur la santé de la commune. Le travail se poursuit.

Sur le dossier Grange Blanche 3, une réunion technique s'est tenue mi-octobre avec les services de la CCPRO pour avancer sur ce dossier, préparer une modification du PLU au 1^{er} semestre 2019 et voir l'aboutissement de cette zone d'activité sur le territoire communal.

En matière d'accueil de cyclistes dans notre village, c'est bien le but du déploiement de la Via Venaissia. De plus, les travaux de voirie par le Conseil Départemental sur la route de Camaret prévoit un marquage de piste cyclable.

Louis BISCARRAT

GROUPE "ENSEMBLE REDYNAMISONS JONQUIÈRES"

Chères Jonquiéroises et Jonquiérois,
Notre engagement reste le même : Défendre vos intérêts et ceux de notre commune. Nous menons notre action dans un esprit de bon sens et d'intérêt général. Prochainement 1 lettre d'information vous permettra de prendre connaissance de nos actions dans le détail.

Le Plan local d'urbanisme : Nous avons saisi la cour d'appel, jugement prochainement. Depuis 2013 nous contestons les 446

logements supplémentaires voulu par le Maire alors que : Les installations publiques sont en quantité insuffisante, voirie et stationnement sont à revoir, la ZAC de la grange blanche 3 reste au point zéro.

Les chantiers en cours concerne Courthézon, coté Jonquières toujours une prairie donc pas d'évolution en terme de création d'emplois. Le Maire a supprimé les Pompes funèbres Municipales si chères à vous tous : Nous avons voté contre et

tenté des actions mais malheureusement sans résultat. Pôle santé : nous y sommes favorable, d'ailleurs notre programme 2014 en faisait état.

Pour nous contacter: 06 59 82 15 15 ou thierry.vermeille@hotmail.com

T. VERMEILLE - MC. FOLIO

S. TRIBOLET - L. BUFFA

Thierry VERMEILLE

Président du groupe « Ensemble redynamisons Jonquières »

GROUPE "JONQUIÈRES BLEU MARINE"

Chères Jonquiéroises, chers Jonquiérois,
Comme vous l'avez constaté, notre commune est en pénurie sévère de médecins, il est urgent de prendre des mesures concrètes et pérennes.

Pour la deuxième année consécutive, nous nous sommes opposés au budget de la commune car nous souhaitons que la municipalité travaille et éventuellement investisse dans un projet de création d'une maison médicale (quelque soit son nom), ou tout autre projet réaliste et adapté aux

besoins des Jonquiérois en termes de santé.

Avons-nous été entendus ? Un projet est à l'étude, nous resterons vigilants et défendrons vos intérêts. Certaines communes du Vaucluse l'ont fait avec plus ou moins de succès nous serons attentifs dans le suivi du dossier.

Durant les conseils municipaux, nous sommes pragmatiques et attachés à notre culture provençale, notre identité et votre sécurité. Nous nous opposons par notre

vote quand cela s'avère nécessaire.

Nous sommes vos élus de proximité et joignables par mail ou téléphone.

Voici nos coordonnées :

jonquieresbleumarine@gmail.com

et 07.82.09.80.20

Pierre BELMONTET

et Thibaut FLÉGON

GROUPE "JONQUIÈRES AUTREMENT"

Jonquières, Village du Vélo ?

Notre village est traversé par la via Venaissia, voie de circulation douce empruntée par de nombreux cyclistes (150000 prévus pour 2018).

Notre Maire est le Président de ce syndicat intercommunal. Jonquières pourrait, devrait s'affirmer Village du Vélo et favoriser l'accueil de cyclistes de passage et ce mode de déplacement dans notre village.

Les Jonquiérois devraient pouvoir venir dans le village en toute sécurité afin de diminuer le nombre de voitures

Relier les récents quartiers Nord, les autres quartiers, au cœur du village, autoriser les vélos à contre sens dans les rues à sens unique, créer une zone de rencontre en cœur de village, multiplier les marquages au sol.

La pose de quelques stationnements à vélo

n'est pas suffisante !

Que penser de l'ancienne gare et de ses abords ? Est-ce un équipement digne de 150000 visiteurs ? A quand l'aménagement des bâtiments, de ses abords, la plantation d'arbres, point d'eau, toilettes...

Quelques travaux de rénovation peuvent amener des retombées économiques, dynamiser notre centre ville et valoriser nos commerçants.

Provinea

42bis, avenue de la Libération
84150 JONQUIERES
09.53.72.60.66

Vins - Champagnes - Spiritueux

Annick Coiffure
FEMININ - MASCULIN

SERVICES FORMES - SOINS - COLORATIONS
REVLON
PROFESSIONAL

PRODUITS CAPILAIRES LABELISÉS ECOCERT

Tél : 04 90 70 65 24
50, Av. de la Libération - 84150 JONQUIÈRES
DU MARDI AU SAMEDI, 9H-19H - MERCREDI 9H-14H

Assureurs depuis plusieurs générations au cœur du village

PRIVILEGIER LE CONTACT ET LA PROXIMITE

Virginie GRANGEON
Agent Général

Assurances - Placements - Retraite - Prévoyance - Banque
Avenue Général de Gaulle - BP 91 - 84150 JONQUIÈRES
Tél. 04 90 70 62 53 - Fax 04 90 70 39 43 - courriel : agence.grangeon@axa.fr

N° ORIAS 07 014 165

Pastis **GIRARD**
Depuis 1924

La Provence de caractère depuis 1924

Une nouvelle gamme de plaisirs anisés Girard

Distillerie Girard
Route de Carpentras
84150 Jonquières
Tél. 04 90 70 60 48

www.pastisgirard.com

LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. CONSOMMEZ AVEC MODERATION.

PAGES
motoculture

Le spécialiste du matériel agricole à votre service

VENTE • RÉPARATION • PIÈCES DÉTACHÉES

106, avenue de la Libération - JONQUIÈRES 04 90 67 27 47 www.pages-motoculture.fr



Chambre Funéraire Barreda



213, route de Châteauneuf
84350 COURTHÉZON
04 90 70 21 56
habilitation 2015-84-269



Pompes
Funèbres
courthézonnaises

Permanence téléphonique
7 jours / 7 • 24h / 24

14, faubourg de Luynes - 84350 COURTHEZON
Tél. 04 90 70 21 56
pf.courthezon@orange.fr - www.pompesfunebres-courthezon.fr
Habilitation : 2016-84-180

Maçonnerie Générale SARL LES QUATRE CHEMINS

1740, route de Causans 84150 JONQUIERES - **TEL** : 04.90.30.47.67 - **E-mail** : sarlquatrechemins@orange.fr

Travaux de rénovation - Aménagements intérieurs
Travail de la pierre

Avant



Après



Travaux toitures **Constructions neuves**




Entreprise familiale - Garantie Décennale



Isolation (toitures, combles, murs, cloisons)
Qualification et label RGE pour les travaux d'isolation
CRÉDIT D'IMPÔT ← → ÉCO PRÊT À TAUX 0

ALU
ALU - PVC - STORES
VAISON

VÉRANDAS
isolantes bioclimatiques

■

MENUISERIES
aluminium et PVC

NEUF
et **RÉNOVATION**

■

Tous types de
FERMETURES

DEVIS GRATUITS



ZA des Ecluses - 84110 VAISON-LA-ROMAINE

04 90 363 363



COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

Le savoir-faire COLAS
au service des particuliers

AGENCE DE SORGUES
2326, avenue d'Orange
84700 SORGUES
Téléphone : 04 90 39 13 84
colas.sorgues@colas-mm.com
www.colasetvous.fr